

La collecte de sang dans le département

Pour la première quinzaine de mai 2020



La collecte de sang dans le département

Les collectes de sang se sont poursuivies pendant tout le confinement, car il faut rester vigilant au risque de ne plus avoir suffisamment de dons du fait du nombre de malades ou des actions de prévention de la transmission qui conduit à limiter les contacts et les déplacements.

Le don du sang, un geste plus que jamais indispensable.

En France, en temps dit normal, l'EFS (L'Établissement Français du Sang) a besoin de 10.000 dons de Sang par jour. Chacun doit y penser et ... agir ! Les malades ont absolument besoin de produits sanguins

À l'heure actuelle, aucun traitement de synthèse ne peut se substituer à vos dons pour venir en aide aux malades. En choisissant de donner et redonner votre sang, vous sauvez des vies.

Jours	Dates	Communes	Lieu	Horaires
JEUDI	7	LECTOURE	Halle polyvalente	14 h - 19 h
LUNDI	11	VILLECOMTAL-SUR-ARROS	Salle des fêtes	15 h - 18 h 45
MERCREDI	13	MIRANDE	Salle A. Beaudran	14 h 30 - 19 h

Le Site d'Auch, dans l'enceinte de l'Hôpital - Parking n°1 Allée Marie Clarac

- les mardis de 10 h à 13 h 30 et de 14 h 30 à 18 h
- les jeudis de 10 h à 13 h 30 et de 14 h 30 à 19 h

Pour vos rendez-vous de don de sang : tél N° vert 0800 972 100

Pour plus d'informations : rendez-vous sur le site de l'EFS.

Qui peut donner ?

Les conditions requises pour donner sont les suivantes :

Avoir au moins 18 ans (pas de dérogation possible)

vous êtes en bonne santé

votre poids est au moins égal à 50 kg

Il est recommandé de ne pas venir à jeun (il faut avoir mangé et s'être bien hydraté pour donner son sang).

Prenez un petit déjeuner ce jour-là !

Pour un premier don, il faut se munir d'une pièce d'identité.